



Formation TFP

Serveur(euse) en restauration



0262 45 97 55



recrutement@cree.re



www.cree.re



Formation TFP

Serveur(euse) en restauration

Objectifs de la formation :

Former de futurs professionnels capables de prendre en charge la clientèle, être à son écoute, communiquer avec les différentes équipes, avant, pendant et après un service en restauration.

Compétences à acquérir :

BLOC 1 : Accueillir un client et mener un échange en vue de réaliser une prestation

BLOC 2 : Traiter une réclamation client, recueillir et transmettre des informations concernant les clients

BLOC 3 : Réceptionner et stocker des marchandises, des produits

BLOC 4 : Nettoyer et désinfecter les espaces et les plans de travail

BLOC 5 : Assurer la sécurité des personnes et des lieux

BLOC 6 : Réaliser les préparations culinaires de base froides

BLOC 7 : Utiliser une langue étrangère dans les activités professionnelles de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des activités de Tourisme

BLOC 8 : Effectuer un service en salle traditionnel

BLOC 9 : Gérer l'encaissement

Validation visée :

Titre à finalité professionnelle de niveau III Serveur en restauration (RNCP31402)

Débouchés métiers :

- Serveur en restauration
- Runner
- Assistant manager en restauration
- Assistant maître d'hôtel



Pré-requis :

- Niveau d'entrée : A partir du niveau 3ème
- Motivation à exercer le métier visé
- Appétences pour le sens de l'accueil, du service et de l'entretien

Modalités d'accès :

- Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis
- Test de positionnement

Durée et modalités de formation :

- Formation continue : De 4 à 9 mois en continue en fonction du profil et de la typologie d'action visé (400 à 900 heures)
- Contrat apprentissage et de professionnalisation : 12 à 24 mois en fonction du profil

Moyens pédagogiques :

- Salles de formation équipées,
- Plateforme E-learning Moodle,
- Matériel de vidéo projection,
- Plateaux techniques (hôtel 4 et 5 étoiles)...

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu
- Mise en situation devant jury
- Dossier professionnel

Modalités financières :

Aucun frais de scolarité à prévoir :

- Formation continue : Prise en charge intégrale des coûts de formation par Pôle Emploi et/ou Financement via CPF
- Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : Prise en charge intégrale des frais par OPCO de l'entreprise

Accessibilité :

Accessible aux personnes en situation de handicap

Taux de réussite :

- Formation continue = 75%
- Contrat d'apprentissage et de professionnalisation = 92%